

# Règlement Le Tour du Vernet ELITE 2021

Règlement 1<sup>ère</sup> édition du Tour du Vernet :

## Article 1 : Organisation

Le Tour du Vernet est organisé sur la commune du Vernet (04140) par l'association sportive Team Provence Endurance.

Les courses auront lieu les 11, 12 et 13 Juin 2021

La course réservée aux Elites et différée de la course Open ne se tiendra qu'avec un minimum de 15 concurrents, en dessous de ce seuil les Elites présents prendront un départ commun avec la course Open.

## Article 2 : Inscription

Par leurs propres moyens ou par le biais de leurs Teams Managers, les athlètes doivent se signaler et demander leur dossard au plus tard le mercredi 9 juin au soir.

La licence ou le certificat médical devront être présentés sur place ou transmis par mail auparavant comme les informations personnelles demandées (date de naissance, mail, numéro de téléphone, nom de club/Team, adresse)

Pour cette course réservée aux Elites, les départs seront différés de la course Open et seulement 30 dossards seront disponibles.

Les dossards seront accordés selon la répartition suivante :

### ***Pour les individuels :***

Inscription gratuite + logement :

F : 720 Pts ITRA

H : 830 Pts ITRA

Inscription gratuite :

F : 660 Pts ITRA

H : 790 Pts ITRA

Inscription 50% :

F : 620 Pts ITRA

H : 740 Pts ITRA

*\* Basculés sur la Course Open si le nombre de demande accompagné à celles des Elites Nationaux et Internationaux dépasse les 30 dossards*

Contactez l'organisation pour le logement.

Contact : provence.endurance@free.fr / verticaldelablanch@free.fr / 06.50.27.83.02

*\* H avec +860pts ITRA ou F avec + 750pts ITRA : contacter directement l'organisation*

### ***Pour les Teams :***

Top 10 du Classement des Teams Trails Endurance Mag 2021 : Dossards + Hébergement

Top 11-20 du Classement des Teams 2021 : Dossards gratuits

### **Article 3 : Maillot et dossards**

Pour les licenciés la présentation de la licence au retrait du dossard sera demandée obligatoirement, pour les non licenciés la présentation du certificat médical sera demandée. Celui-ci ne sera pas conservé par l'organisation s'il a bien été envoyé par mail comme demandé article 2.

Le port du dossard à l'avant, sans être caché est obligatoire.

Les leaders H/F du Tour du Vernet devront porter le maillot distinctif durant toute la durée de la course.



### **Article 4 : Classifications :**

Le classement du Challenge sera actualisé après chaque étape et le maillot distinctif sera remis au premier Homme et à la Première Femme du classement Général dès la fin de la première étape.

Le Prologue ne sera pas comptabilisé dans le cumul des temps pour le classement général mais rapportera 5 secondes de bonifications à chacun de ses participants finishers.

La participation à une seule étape donnera lieu à un classement mais pas à des récompenses.

Le classement Général H&F se fera au temps, tandis que le classement de meilleur sprinter sera la somme des points distribués sur les étapes.

Le classement par équipe se fera par addition des temps des 3 coureurs d'une équipe/club/Team déclarée à l'inscription.

*Classement du/de la meilleur(e) Sprinter(euse) :*

Les points seront répartis de la façon suivante :

Prologue : 3/2/1 pts et 2 premières F

Etape 1 : Sprint au km 1 : 5/4/3/2/1pts

Etape 2 : Sprint au km 2 : 5/4/3/2/1pts

Etape 3 : Sprint au km 0,5 : 3/2/1pts

Classement par équipe :

La course reste individuelle, courir ensemble n'est ni obligatoire ni interdit mais tracter ou pousser ses coéquipiers est formellement interdit et pourra coûter 10min de pénalité à chaque membre de l'équipe.

Pour les équipes mixtes 23min (5/13/5) seront retirées au temps total de l'équipe par féminine engagée (1 ou 2).

Des primes pourront être distribuées aux équipes gagnantes en cas de participation suffisante.

## **Article 5 : Primes :**

### *Primes par équipe :*

Des primes sont prévues en récompense du classement général final par équipe mais ne seront distribuées que dans les cas suivants :

- minimum 5 équipes Elites engagées : 120€ à l'équipe gagnante
- minimum 7 équipes Elites engagées : 150/90/60€ au podium
- minimum 12 équipes engagées (Elites + Open) : 210/150/90€ au podium
- minimum 15 équipes engagées (Elites + Open) : 250/170/120 au podium

*Prime individuelle :* Une prime unique sera remise au coureur H ou F qui remporterait toutes les étapes (8km/21km/Verticale), cette prime serait à hauteur de 50€ s'il y a au minimum 18 concurrents Masculins ou 5 concurrents Féminines et de 120€ s'il y a au minimum 25 coureurs H ou 10 athlètes féminines.

## **Article 6 : Règles sanitaires :**

Sauf en cas de changement de réglementation Nationale, le port du masque sera obligatoire au retrait des dossards, sur les zones de regroupement et sur la zone de départ.

Les gestes barrières devront être respectés avant pendant et après l'épreuve

Des solutions Hydroalcooliques seront mises à votre disposition au retrait des dossards.

## **Article 7 : Droit à l'image :**

En s'inscrivant les coureurs acceptent d'être pris en photo et vidéo par l'organisation et que ces images soient possiblement publiées sur le site et les supports de communication de la course.

## **Article 8 : Triche-pénalités :**

Toute tentative de couper le parcours pour gagner du temps sera sanctionné de 15min de pénalité